



cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
HIVER 2022

N°10

Belle &
heureuse
année

2023



SOMMAIRE

	DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ		
	Mouvements au sein du conseil municipal	4	
	Participation au congrès des maires	4	
	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME		
	Dernière ligne droite pour la révision du PLU	5	
	Avis rendus par la commission urbanisme	5	
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS		
	Le Centre Technique Municipal se termine	6	
	Ouverture de chantier du centre de secours	6	
	Bilan des acquisitions foncières 2022	6	
	VOIRIE		
	Réalisation d'un trottoir rue de l'Huche	7	
	Création de deux chicanes rue des Prés Longs	7	
	Réalisation d'un enduit route de Brameloup	7	
	Réfection totale du chemin des Coudrets	8	
	Confortement de la route du Batioret	8	
	Revêtement de la piste vélos aux ponts de la Caille	8	
	Réfection d'une partie du mur du cimetière	8	
	Aménagements d'espaces verts	8	
	Un accès piétons direct à la salle socio-culturelle	9	
	Travaux sur la route forestière	9	
	Travaux de réhabilitation de la rue du Pontet	9	
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES		
	Fonds frontaliers	10	
	Mouvement du personnel communal	10	
	Départ d'Adrien Charvolin	10	
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT		
	Repas des aînés	11	
	Colis de Noël	11	
	Une année bien remplie à l'EHPAD	12	
	Ateliers numériques	12	
	Permanence du CCAS	12	
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE		
	Un début d'année sur les chapeaux de roues !	13	
	JEUNESSE		
	Les actions du CMJ depuis la rentrée	14	
	Nouvelles élections du CMJ	14	
	Une subvention versée à la MFR IMAA	15	
	Point Ecoute Jeunes	15	
	ZOOM : LES PROJETS 2023		16
	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE		
	Actualité des commerces		18
	CULTURE ANIMATION TOURISME		
	Une jolie vue de Cruseilles au coeur de la mairie	20	
	1243,50 euros récoltés pour Octobre rose !	20	
	Les Sources de l'Art et Octobre rose	20	
	L'association Musique et Découverte	21	
	Noël à la patinoire !	21	
	Le cinéma de Cruseilles	22	
	Le carnaval est de retour en mars !	22	
	Projet de parcours patrimoine du bourg ancien	22	
	SPORT ET ASSOCIATIONS SPORTIVES		
	Présentation du Cruseilles Tennis de Table		23
	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ		
	Plantation d'arbres avec les enfants de l'école	24	
	Extinction ou abaissement de l'éclairage public	24	
	Usage de l'eau : passage au niveau vigilance	24	
	Extension des consignes de tri : le tri se simplifie !	25	
	PROCHE DE VOUS		
	Interdiction de s'aventurer sur le lac gelé	26	
	Les équipements hivernaux sont obligatoires	26	
	Rappels sur les modalités du déneigement	26	
	Déploiement de la fibre	27	
	Signature d'une convention avec la gendarmerie	27	
	Accueil des nouveaux arrivants	27	
	Bientôt 16 ans ? Pensez à vous faire recenser !	27	
	REVUE DE PRESSE		
	Commémoration du 11 novembre		28
	La Foire agricole de Cruseilles		28
	Cérémonie de la Sainte-Barbe		29
	TRIBUNE LIBRE		29
	ÉTAT CIVIL		30
	INFOS PRATIQUES		31
	AGENDA		32



L'ÉDITO



Chères Cruseilloises, chers Cruseillois,

La période des fêtes vient de se terminer ; nous espérons que vous avez pu en profiter pour vous retrouver en famille ou entre amis pour de bons moments partagés.

Après cette petite trêve salubre, nous voilà repartis pour une nouvelle année pleine de projets !

Concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme, 2023 marquera la fin de ce travail de longue haleine qui aura fortement mobilisé les élus et les services de la mairie.

Pendant la période d'enquête publique, un certain nombre d'entre vous ont été destinataires d'un tract issu d'un « collectif » mené par des élus(es) de l'opposition et composé essentiellement d'anciens candidats aux élections municipales de 2020. Ce document est constitué en grande partie d'affirmations complètement erronées. Ceci est étonnant, voire inquiétant, de la part de conseillers municipaux qui ont largement participé aux réunions de travail concernant la révision du PLU ! Néanmoins, comme à l'habitude, les portes de la mairie sont grandes ouvertes à celles et ceux qui douteraient ou souhaiteraient des explications complémentaires...

A l'issue du rapport d'enquête publique qui devrait être rendu fin janvier, des modifications pourront éventuellement être apportées avant que le Conseil Municipal ne délibère en mars 2023. Si elle est approuvée, la révision n°4 du PLU sera exécutoire immédiatement.

Nous pourrions alors nous consacrer pleinement aux autres projets tels que les aménagements de voirie prévus, qu'ils soient de compétence communale ou à travailler en collaboration avec le Conseil Départemental. Vous en trouverez le détail dans le zoom central de ce bulletin. Vous verrez que le programme est ambitieux ; aussi, nous aurons sans doute à faire des choix en fonction des contraintes financières et de l'évolution du coût des matériaux. Nous espérons notamment pouvoir lancer le chantier de sécurisation de la route des Dronières, au niveau du lac, mais rien n'est moins certain tant les contraintes liées à l'installation de la dernière tranche de crapauducs sont importantes.

En termes d'équipements publics, cette année 2023 marquera la réception de notre Centre Technique Municipal, que nous ne manquerons pas d'inaugurer tant il est attendu puisqu'il s'agit d'un projet qui date de plus de 15 ans... Vous aurez alors l'occasion de le visiter.

Pour votre sécurité et pour faciliter le travail des gendarmes, l'installation de la vidéoprotection dans certains secteurs du centre-bourg et sur la RD 1201 devrait enfin voir le jour si les subventions sollicitées nous sont accordées.

Pour 2023, nous continuerons aussi à saisir les opportunités qui se présenteront en termes d'acquisitions foncières, toujours avec le soutien de l'Etablissement Public Foncier. Nous avons déjà deux projets en cours dont nous vous parlerons dans les prochains mois.

Sur le site des Dronières, nous poursuivons l'installation de panneaux explicatifs et l'instauration de zones 0 déchet. Nous espérons pouvoir doter rapidement les plus jeunes d'un petit circuit pour les vélos et trottinettes à côté du pumptrack et aménager le terrain multisports dont nous vous avons parlé en 2022.

Sur le plan social, nous continuerons à développer de nouveaux services tels que des ateliers pour différents publics ou encore le transport à la demande.

En termes d'animation, nous réitérerons les manifestations que vous avez tant plébiscitées en 2022 : le grand carnaval, la fête de la musique, la soirée guinguette, le 13 juillet, le cinéma en plein air... **Nous comptons également sur le dynamisme des associations pour compléter l'agenda des festivités 2023 !**

A l'aube de cette année qui commence, notre équipe reste motivée et mobilisée pour mener à bien tous ces projets.

Enfin, l'équipe municipale et le personnel communal s'associent à moi pour vous souhaiter une belle année 2023, pleine de réussite, bonheur, santé et espoir...

Faisons en sorte tous ensemble que cette nouvelle année soit encore meilleure que la précédente.

Bien à vous,

« La différence entre les rêves et la réalité, c'est l'action ! »

Votre maire



DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ



Mouvements au sein du conseil municipal

Le conseil municipal souhaite la bienvenue à Solange Pairel qui intègre le conseil municipal suite à la démission de Cédric Déchosal.

Le conseil remercie Cédric pour son engagement et son investissement au cours de ses différents mandats depuis 2008 en tant que conseiller municipal, conseiller municipal délégué, puis finalement en tant que 1^{er} adjoint.

Nous souhaitons à Cédric de profiter de son temps libre retrouvé même si nous ne doutons pas qu'il gardera un œil intéressé et vigilant sur la vie communale.



Participation au congrès des maires

Du 22 au 24 novembre, Madame le maire et les adjoints Valérie Peray, Claude Antonello et Anne Barraud ont participé, à leurs frais précisons-le, au 104^{ème} congrès des maires qui se tenait à Paris.

Cet événement, organisé par l'Association des Maires de France, leur a permis de rencontrer et d'échanger avec d'autres élus de notre département ou de toute la France ainsi qu'avec nos députés et sénateurs.

Au cours de ces trois jours, la visite du Sénat a été l'occasion d'observer nos parlementaires en action. Le ravivage de la flamme du soldat inconnu, sous l'arc de triomphe, en présence de l'ensemble des élus de Haute-Savoie, a également constitué un moment fort, empreint de solennité.

L'équipe a pu prendre des renseignements auprès de différentes entreprises présentes sur le salon qui se tenait au Parc des expositions de la Porte de Versailles en vue, peut-être, d'acheter de nouveaux équipements pour la commune et de développer de nouveaux projets.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

Dernière ligne droite pour la révision du PLU

L'enquête publique s'est terminée le lundi 19 décembre à 12h.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Jean-François Martin, a recueilli une centaine d'observations dans le registre, par courrier ou par voie dématérialisée.

Certaines observations sont d'ordre général mais la plupart concernent des demandes de classement de terrains en zone constructible ou alors l'annulation d'un retour en zone agricole.

Suite à la clôture de l'enquête, le commissaire a 8 jours pour formuler ses observations auprès de la commune tandis que cette dernière dispose de 15 jours pour y répondre.

Ensuite, le commissaire enquêteur doit rendre son rapport d'enquête publique définitif au plus tard un mois après la fermeture de l'enquête, sauf s'il demande un délai supplémentaire auprès du tribunal administratif.

A la réception du rapport, la commune doit réunir la commission PLU pour l'analyser avec l'aide de l'urbaniste en charge de la révision, et voir si des modifications sont à apporter.

Après quoi, une réunion avec les services de l'État est organisée afin d'obtenir un feu vert sur les changements éventuellement envisagés.

Enfin, une fois les accords trouvés, le Conseil Municipal se réunit en séance privée pour présentation des modifications puis le PLU est définitivement approuvé lors du conseil municipal suivant en séance publique.
Cette approbation devrait avoir lieu lors du conseil municipal de mars 2023.

Il est à noter que tout recours contentieux sur le PLU ne suspend pas sa validité dans l'attente de l'issue de la procédure. Aussi, le nouveau PLU est donc exécutoire dès que la délibération l'approuvant est enregistrée.



Avis rendus par la commission urbanisme entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre.

43 nouveaux dossiers ont été déposés sur la période.

Ils s'organisent comme suit :

34 Déclarations Préalables dont 22 ont été accordées, 2 refusées et 1 retirée.

Actuellement 9 sont encore en cours d'instruction.

9 Permis de Construire dont :

- 1 PC modificatif (en cours d'instruction) pour un collectif de 43 logements
- 4 PC pour des maisons individuelles ou réhabilitation et extension de maisons déjà existantes :
1 permis accordé et 3 toujours en cours d'instruction
- 2 PC pour bâtiments agricoles accordés.
- 2 PC pour bâtiments d'activités dont 1 pharmacie et 1 salle de sport (en cours d'instruction).





TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Le chantier du Centre Technique Municipal (CTM) se termine

Comme prévu initialement, les services techniques pourront investir dès la fin janvier des locaux flambant neufs. Néanmoins, quelques travaux resteront à réaliser au printemps tels que les aménagements extérieurs.

Effectivement, nous avons dû maintenir un rythme très soutenu au niveau du chantier afin de pouvoir libérer rapidement les locaux situés route d'Annecy.

Aussi, nous profitons de cette occasion pour remercier le maître d'œuvre, Monsieur Charles Redon de l'entreprise AGI, ainsi que toutes les entreprises qui ont bien voulu accepter le challenge de construire un Centre Technique Municipal de 846 m² de plancher en six mois.

Nous ne manquerons pas de vous convier à l'inauguration et la visite de ce bel équipement quand il sera complètement terminé.

Dès le mois de février, les anciens locaux techniques, propriété du groupe Provencia, seront démolis pour laisser la place à un nouveau bâtiment commercial.



Ouverture de chantier du centre de secours

Situé sur la route des Dronières sur un terrain de 4 617 m², ce bâtiment se composera de 8 travées disposées en épi avec voie centrale, de locaux opérationnels, de locaux administratifs, d'une salle de réunion-formation, d'un espace de remise en forme, de locaux pour les jeunes sapeurs-pompiers, de locaux de vie et de détente ainsi que d'hébergement.

Mené par le Conseil Départemental, ce projet de 1 400 m² de surface de plancher sera également financé en partie par la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles. Pour sa part, la Commune de Cruseilles a apporté le foncier à la CCPC afin de permettre cette construction.

Le chantier devrait démarrer en début d'année 2023.

Il est très attendu par nos sapeurs-pompiers qui patientent déjà depuis de nombreuses années pour pouvoir bénéficier de locaux adaptés à leurs besoins. Nous n'avons jamais été aussi près du but !

Bilan des acquisitions foncières 2022

Cette année, nous avons poursuivi notre politique foncière en achetant les biens en vente qui avaient un intérêt pour la commune.

Ainsi, l'Etablissement Public Foncier (EPF) a préempté, pour le compte de la commune, le bâtiment situé au 450 Grand'Rue, anciennement appelé « Le Cottage », pour un montant de 599 000 €.

En effet, ce bâti situé en entrée de ville occupe une place stratégique, il conviendra donc de réfléchir à son devenir. Dans cette attente, l'un des deux appartements qui le composent a déjà été loué à un prix modéré et nous réfléchissons à une colocation pour le deuxième.

Par ailleurs, nous avons acheté un terrain de 158 m² situé route d'Annecy en zone constructible au prix de 23 700 € pour y créer du stationnement.

Enfin, nous avons acquis 10 063 m² de bois pour un montant de 3 750 € et 1 421 m² de terrain en zone Uh au prix de 10 204 € pour des régularisations de voirie.



VOIRIE



Réalisation d'une continuité de trottoir rue de l'Huche

Afin de sécuriser les piétons entre l'avenue des Ébeaux et la rue des Frères, un trottoir a été réalisé rue de l'Huche en novembre 2022 pour faire la liaison entre les deux trottoirs déjà existants.

Cette création a permis de rattraper le niveau du trottoir du bas en supprimant les problèmes d'accessibilité. Elle contraint également les automobilistes à ne pas trop reculer lors du stationnement, libérant ainsi l'espace dédié aux piétons en pied de talus des jeux pour enfants. Le re-marquage des places de stationnement ne pourra être effectué qu'au printemps quand les conditions météorologiques seront plus favorables.

Le coût de cette opération s'élève à 14 500 € HT.

Création de deux chicanes au début de la rue des Prés Longs

Toujours en novembre, à la suite de l'aménagement de la rue des Prés Longs, nous avons souhaité marquer davantage le fait que l'accès à cette voie n'est autorisé que pour les ayants droit (enseignants, personnel de direction du périscolaire, personnel technique de la mairie et résidents des logements du collège).

Aussi, deux chicanes ont été implantées afin de créer un effet de porte et faire ralentir les usagers autorisés. Cela permet également de bien matérialiser les deux circulations piétonnes à l'arrière de ces chicanes. Enfin, quelques végétaux viendront habiller ce nouvel aménagement.

Ces travaux représentent un montant de 4 300 € HT.

Réalisation d'un enduit bi-couche sur la route de Brameloup

En fin d'été, nous avons constaté que deux zones de cette voie étaient à reprendre en raison de nids de poule importants et que le tapis était bien détérioré sur l'ensemble de la route.

C'est pourquoi, nous avons souhaité lancer des travaux de rénovation avant que l'hiver n'aggrave la situation. De ce fait, les parties les plus abîmées ont été rebouchées à l'enrobé à froid puis l'ensemble de la voie a été recouverte d'un enduit bi-couche afin de refermer les nombreuses fissures et redonner une nouvelle étanchéité au tapis.

Après quelques semaines d'utilisation, le résidu des gravillons n'ayant pas adhéré à l'enduit a été balayé mécaniquement.

Voilà la route de Brameloup repartie pour plusieurs années d'utilisation sereine, ceci pour un coût de 8 310 € HT avec 340 mètres linéaires traités.





Confortement de la route du Batioret

Fin novembre, d'importants travaux ont été réalisés sur la route du Batioret pour un montant de 52 270 € HT.

En effet, cette voie, créée lors du chantier de l'A41 par ADELAC, a bénéficié de :

- Un élargissement pour atteindre six mètres de largeur de voie afin de sécuriser le croisement des véhicules,
- Une mise à niveau des accotements pour permettre un meilleur écoulement des eaux pluviales et supprimer le dénivelé entre la route et le bas-côté,
- Une reprise du fossé aux endroits nécessaires,
- Une reprise des enrobés sur une moyenne de 1,3 mètre de largeur sur l'ensemble de la voie.

Une rénovation de cette route nous a semblé nécessaire au vu du trafic constaté et parce qu'elle va être la principale voie de desserte des locaux techniques municipaux.

Revêtement en enrobé de la piste vélos/piétons située en sortie du rond-point des ponts de la Caille

Suite à plusieurs pluies importantes qui ont entraîné un lessivage des matériaux mis en œuvre sur cette piste en forte pente, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de mettre en place une couche d'enrobé sur ce tronçon afin de la pérenniser et le garder praticable ; ceci malgré notre volonté de limiter l'imperméabilisation des aménagements.

Ces travaux ont entraîné une dépense de 3 920 € HT.

Réfection d'une partie du mur du cimetière

Dans la rue des Prés Longs, du côté de l'école élémentaire, le mur du cimetière était bien dégradé avec de nombreuses fissures.

Les jeunes du CMJ ayant un projet de fresque murale sur le bâtiment voisin, couvert de tags, nous avons lancé une rénovation d'une partie du mur afin qu'il ne ternisse pas le rendu de la future fresque. **L'entreprise RAYAN a ainsi piqué le mur afin de rendre de nouveau les pierres apparentes puis a effectué un jointement, le tout pour un coût de 1 320 € HT.**

Réfection totale du chemin des Coudrets

Cet automne, nous avons été alertés par les riverains du chemin des Coudrets quant aux difficultés à circuler sur celui-ci. Sur place, nous avons en effet constaté son état très dégradé.

Le manque d'entretien durant ces dernières années ainsi que son profil assez pentu ont sans doute accéléré sa détérioration, rendant la voie quasiment impraticable sans un véhicule tout terrain.

Également inquiets pour l'accès éventuel des secours et du véhicule de déneigement, **nous avons décidé d'entreprendre rapidement une rénovation totale du chemin en retravaillant les pentes pour l'écoulement des eaux pluviales et en appliquant une couche d'enrobé sur l'ensemble du linéaire.**

Le coût des travaux engagés se monte à 28 840 € HT.



Aménagements d'espaces verts et plantations d'arbres dans le centre-bourg

Une nouvelle commande d'arbres à tige et d'arbustes a été passée cet automne afin de poursuivre les aménagements projetés, ils seront plantés en début d'année aux abords de l'école élémentaire, vers le parking de la Poste, au rond-point du gymnase...

Parfois, les agents des services techniques sont au contraire amenés à couper des arbres, le plus souvent parce qu'ils sont malades ou pour des raisons de sécurité. Nous savons que cela suscite toujours un peu d'émoi... Sachez que, dans la mesure du possible, nous essayons de remplacer les arbres supprimés.

Aménagement d'un accès piétons direct à la salle socio-culturelle

Après plus d'une année d'utilisation de la salle socio-culturelle communale située dans le nouveau complexe sportif, nous avons constaté qu'il manquait cruellement d'un accès pour les piétons venant directement du parking accolé.

Ainsi, chacun avait pris l'habitude de traverser dans la pelouse, ce qui n'était pas idéal pour la pauvre herbe, ni pour les chaussures en cas de pluie...

Nous avons donc matérialisé un passage de quelques mètres en enrobé afin de pouvoir traverser au sec, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

La création de ce nouveau cheminement a coûté 2 680 € HT.



Les travaux de réhabilitation de la rue du Pontet avancent à bon rythme

Le chantier, qui a démarré le lundi 5 septembre 2022, a bien avancé et, contre toute attente, la roche n'est pas venue ralentir celui-ci.

Désormais, les travaux de réseaux humides sont terminés. Ainsi, les riverains sont tous raccordés aux nouveaux réseaux d'eau potable et d'assainissement et ne craignent plus le gel de cet hiver.

Début janvier, l'entreprise Rannard TP va s'atteler à la réalisation des réseaux secs puis viendront les aménagements de surface.

Durant le temps des travaux, quelques places de stationnement ont été réservées sur le parking du bas pour les riverains qui ont habituellement un parking personnel dans leur rue.

La réunion de chantier hebdomadaire se tient tous les lundis à 14h sauf changement exceptionnel. Pour toute question, les riverains peuvent profiter de ce moment sur place ou s'adresser à la mairie.

Travaux d'amélioration de la desserte forestière de la Grande Montagne au Salève

Comme nous vous en avons informés à plusieurs reprises, nous avons souhaité réduire au minimum les travaux initialement prévus par l'ancienne équipe municipale sur la route forestière, encore en très bon état, et y adjoindre la réfection d'un deuxième tronçon, lui très détérioré.

Ces travaux, qui seront réalisés par l'entreprise Rannard TP pour un coût total de 43 140 € HT, ont bénéficié d'une subvention du Conseil Savoie Mont-Blanc de 18 000 €.

Ils se sont décomposés de la façon suivante :

Zone 1

- Aménagement de l'entrée de la piste en jonction avec la route départementale avec réfection de l'enrobé,
- Prolongement du parking existant en matériaux concassés,
- Pose d'une barrière levante pour entraver la circulation des véhicules non autorisés et pose d'un panneau.

Zone 2

- Réfection de deux zones détériorées.

Zone 3

- Réfection d'une zone détériorée,
- Pose de 6 renvois d'eau,
- Pose d'une barrière levante pour entraver la circulation des véhicules non autorisés et pose d'un panneau.

Zone 4

- Réfection d'une zone détériorée,
- Pose de 2 renvois d'eau.

Zone 5

- Aménagement de l'entrée de la piste en jonction avec la route départementale avec réfection de l'enrobé.

Zone 6

- Reprise du bord de chemin et mise en œuvre d'enrobé dans la descente,
- Reprise de certaines zones en enrobé,
- Pose de 4 renvois d'eau,
- Reprise du fossé à gauche en montant,
- Création d'une zone de dissipation des eaux pluviales.





FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Vous avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
ou Vous êtes titulaire d'un permis G ?

Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2022, les fonds frontaliers se sont montés à 1 286 962 euros.

Cette démarche peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

Mouvements du personnel communal du 1^{er} septembre au 30 novembre 2022

• Service Technique
Recrutement en CDD du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023 de Monsieur François Galley pour renforcer l'équipe technique.

• Service Restauration scolaire
Recrutement en CDD pour assurer le remplacement d'agents indisponibles :
- Vallejo Aurore
- Volet Noëlle

• Service Enfance-Jeunesse
Recrutement en CDD pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité dans le cadre de la rentrée scolaire 2022/2023 :

- Ben-Abdelaziz Clara - Medvedieva Olena
- Ferizaj Nelly - Soudan Chantal
- Janin Adeline

Titularisation de Camille Leleu au 01/09/2022 sur le grade d'Adjoint Territorial d'Animation.

Départ de Monsieur Adrien Charvolin, responsable du Service Enfance Jeunesse au 01/11/2022, dans le cadre d'une mutation vers une autre collectivité. Nous lui souhaitons une bonne continuation professionnelle.

Suite à cette mutation, Océane Avet-Le-Veuf, jusqu'ici adjointe au responsable, a repris les fonctions de direction. Elle est secondée par Camille Leleu, qui prend quant à elle les fonctions d'adjointe du Service.

Pour terminer, l'équipe d'animation est complétée par Emmy Robbaz, qui a souhaité s'engager dans un service civique pour une durée de 8 mois.

Départ d'Adrien Charvolin



A l'occasion du départ d'Adrien Charvolin, un pot a été organisé fin octobre afin de le remercier pour son implication au sein du Service Enfance Jeunesse.

L'ensemble de l'équipe municipale et des collègues souhaitent une belle continuation à Adrien !

• EN PARTENARIAT AVEC UNIS-CITÉ.

LA MAIRIE DE CRUSEILLES
RECRUTE

1 VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

TA MISSION :

- Mise en place d'ateliers numériques
- Transport de personnes à la demande et toute autres missions sociales à développer
- Aide pour les événements du service Enfance Jeunesse, carnaval par exemple.



ENGAGE TOI EN SERVICE CIVIQUE !

- Tu as entre 16 et 25 ans ?
- Engage-toi 28 h/semaine dès Septembre 2022
- Pour une durée de 8 mois avec une indemnité de 601 € / mois
- Expériences, Formations et Accompagnement au Projet d'Avenir

POUR PLUS D'INFOS OU POUR POSTULER :

OU CONTACTE - NOUS :

Loïc BLOUIN • lblouin@uniscite.fr • 06.98.22.15.68



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

Repas des aînés

Le samedi 29 octobre, sous un beau soleil, 200 aînés de Cruseilles se sont rendus à la salle socio-culturelle pour partager le repas offert par la municipalité.

Accueillis par les membres du conseil municipal et les bénévoles, ils ont dégusté les mets préparés par Randy's Kitchen.

Le fromage de la Fruitière du Mont Salève, suivi des desserts de la boulangerie pâtisserie Meunier ont clôturé le repas.

L'animation était assurée par Maurice et les Sainfoins.



Colis de Noël

Confectionnés par les membres du CCAS et des bénévoles, 595 colis de Noël ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans habitant sur le territoire de la commune.

Les sacs ont été décorés par les résidents des Hauts de Chosal et les enfants du périscolaire : des talents cachés se sont révélés !

Composés de produits issus des commerces locaux, ils ont été distribués par les conseillers municipaux et le CCAS.



Pour l'an prochain, le nombre toujours croissant de nos aînés, et nous en sommes ravis, nous oblige à repenser les actions de notre CCAS en faveur des aînés.

En effet, les contraintes logistique et financière devenant chaque année plus importantes, nous vous demanderons, dès 2023, de faire un choix entre le repas annuel des aînés et le colis distribué avant les fêtes.

Ainsi, les personnes de 70 ans et plus qui se seront inscrites au repas ne bénéficieront pas du colis tandis que celles qui n'y auront pas participé recevront, sans aucune démarche de leur part, leur colis.

Nous espérons que vous accueillerez avec bienveillance cette nouvelle organisation qui est déjà en place dans la plupart des autres communes.

Si nous repensons notre mode de fonctionnement, c'est aussi parce que nous travaillons à d'autres projets pour nos aînés, projets qu'il faut financer...

Nous vous avons proposé cette année les ateliers numériques qui ont remporté un vif succès ; aussi, nous souhaitons les poursuivre en 2023.

Nous projetons également de mettre en place d'autres ateliers sur différents thèmes : itinéraire de santé, accompagnement des aidants, vitalité...

Enfin, un service de transport à la demande sera mis en place dans le premier semestre 2023. Il permettra notamment aux personnes âgées de se rendre au centre-bourg de Cruseilles pour effectuer leurs courses, venir au marché ou encore honorer leurs rendez-vous médicaux. Pour l'heure, ce transport est envisagé le jeudi matin.

Les modalités d'utilisation, en cours d'étude, vous seront communiquées prochainement par voie d'affichage et dans le bulletin municipal.

2022, une année bien remplie pour les résidents de l'EHPAD

Après 2 années particulièrement éprouvantes pour les résidents et le personnel de l'EHPAD, 2022 a été placée sous le signe des animations.

Grâce à la dynamique de l'association Animâge, nos aînés ont pu prendre part à toute une série d'activités et de manifestations :

- en avril, après des mois de préparation, le personnel et les résidents de l'EHPAD de Cruseilles ont présenté un superbe spectacle de danse devant près de 150 personnes ;
- en juillet, la compagnie Intermède, avec Edgar Montant à sa tête, est venue donner un concert de cor des Alpes dans la cour de l'établissement ;
- les résidents ont relevé le défi lancé par la fédération française de danse avec la réalisation d'un clip sur le célèbre tube « Waterloo » du groupe ABBA ;
- en septembre, l'EHPAD s'est mis à l'heure du vide-grenier ;
- du 4 au 7 octobre, pour la semaine bleue, on a pu voir une exposition photo le mardi, suivie d'un cours de gymnastique le mercredi, participer à une flashmob organisée sur le marché le jeudi, et prendre part au « Koh Lanta des résidents » le vendredi ;
- fin octobre, 2 chevaux de l'association Cheval et Nature 74 étaient au centre de différents ateliers de médiation équine : en fonction de leur mobilité, les résidents ont pu brosser, câliner ou même faire une balade au village pour les plus courageux !

Des sorties au lac d'Aix les bains, aux Glières et la visite de l'écomusée de Thônes (bois et forêt) sont également venues bousculer le quotidien.

Dernièrement, l'ouverture de la petite boutique permet aux résidents de se procurer, sur place, des fleurs, des produits de beauté, des vêtements, des sacs, des livres...

Tous les vendredis, ils peuvent également se faire chouchouter au salon bien-être et esthétique, au rez-de-chaussée de l'établissement.

Bien d'autres activités ont été réalisées, que vous pouvez retrouver sur la page FaceBook Animâge.

L'année s'est clôturée par le marché de Noël dans le jardin et dans l'entrée de l'EHPAD.

PERMANENCE DU CCAS

Les permanences ont lieu tous les mercredis de 14h à 16h, avec ou sans rendez-vous.

Différentes aides sont proposées : aide aux dossiers administratifs, demandes de logement, renseignements sur les allocations.

Ateliers numériques

Débutés au printemps avec 29 sessions, plébiscités par les Cruseillois, 15 ateliers numériques ont repris à l'automne. Pour l'année 2022, cela représente 95 participations et 111 heures de formation.

Nous remercions Dominique et Eric, les formateurs d'ACAPASSAV et espérons pouvoir reconduire cette action en 2023.

N'hésitez pas à vous renseigner ou à vous inscrire en téléphonant à la mairie au 04 50 32 10 33.





ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Un début d'année sur les chapeaux de roues !

C'est le thème du « voyage à travers le temps » qui a été choisi pour l'accueil périscolaire de cette année scolaire 2022/2023.

Très inspirées, les animatrices ont décidé de faire voyager les enfants à travers toutes sortes d'époques grâce à la superbe machine à voyager qu'elles ont fabriquée avec eux. Le présent, le passé, l'ère glaciaire, les mondes parallèles, le futur sont autant d'occasions de partager des moments passés à explorer et à imaginer.

Pendant les vacances d'automne, l'équipe d'animation a embarqué avec tous les enfants pour l'Angleterre.

C'est à travers des activités variées que les enfants ont pu découvrir les symboles, les coutumes et les traditions emblématiques de ce pays voisin. Ils ont même eu le plaisir de se régaler autour d'un brunch.

Au cours de ces vacances, les enfants ont également eu l'opportunité de participer à des ateliers éducatifs proposés par la « Micro-folie » à la bibliothèque André Dussollier.

Et pour la première fois, ils ont pu passer une nuit dans les locaux du service Enfance-Jeunesse. Sur le thème d'Halloween, la soirée fut bien mouvementée, et la nuit de « terreur » et de franche rigolade restera inoubliable autant pour les enfants que pour les animatrices.

Le mardi 15 novembre a eu lieu notre premier événement « Jeux m'amuse en famille » de l'année. Cette fois, c'est un escape game « Voyage à travers le temps » qui a été organisé pour les parents et les enfants.

Dès l'annonce de cet événement, les demandes ont afflué. Onze familles (40 personnes) ont eu la chance de pouvoir y participer. Quatre salles représentant quatre ambiances (la préhistoire, le moyen âge, les années 50 et le futur) avaient été minutieusement installées par les animatrices. Il fallait compter une heure de jeu pour les participants pour arriver à déjouer les pièges et à résoudre les énigmes afin de réussir à sortir « sains et saufs » de la salle. Finalement, les familles, enchantées par l'aventure, ont pu échanger autour d'un buffet canadien convivial.



Afin de renouveler la bibliothèque de jeux, l'équipe d'animation a fait appel à la « LUDOTAIX » pour venir présenter de nouveaux jeux de société. Toutes les animatrices étaient présentes pour les tester et donner leur avis. Les fous rires furent nombreux !

Et enfin, avant les vacances de fin d'année, la petite fête de Noël du périscolaire a rassemblé les enfants de maternelle et d'élémentaire au CLAE élémentaire pour écouter des contes, se faire maquiller, faire des décorations ou danser au bal de Noël.

Pendant ce temps, les familles se sont retrouvées autour d'un chocolat chaud et de crêpes.

Autant dire que l'année scolaire a démarré sur les chapeaux de roues, et que la bonne humeur, le partage et la créativité nous animent pour continuer à proposer de nombreux beaux projets à vos enfants.





JEUNESSE



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Les actions depuis la rentrée

Depuis la rentrée, les jeunes du CMJ n'ont pas ménagé leurs efforts.

Le premier numéro de « la Gazette » a été distribué dans les boîtes aux lettres des plus de 70 ans, et le second s'est glissé dans le colis des aînés.

Les jeunes élus ont pris part avec enthousiasme et sérieux à la cérémonie du 11 novembre et ont permis de récolter 337 euros au profit du Téléthon en vendant des crêpes sur le marché du dimanche 4 décembre 2022.

De nouvelles élections en mars

Conseil Municipal des Jeunes de Cruseilles
CMJ

TU HABITES CRUSEILLES,
TU AS ENTRE 9 ANS ET 18 ANS,
TU AS DES IDÉES ET UN AVIS A DONNER,
TU AS ENVIE DE T'INVESTIR POUR TA COMMUNE,
ALORS POSE TA CANDIDATURE POUR LE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES !

ATTENTION
DÉPÔT DES CANDIDATURES
EN MAIRIE OU PAR EMAIL À
CMJ@CRUSEILLES.FR AVANT LE
VENDREDI 13 JANVIER 2023
À 17H00.

POUR TOUTE QUESTION,
APPELEZ LE SECRÉTARIAT DU
SERVICE ENFANCE-JEUNESSE
AU 04 50 44 19 70.

DOSSIER DE CANDIDATURE
A RETIRER EN MAIRIE
OU TELECHARGABLE SUR LE SITE
INTERNET CRUSEILLES.FR
DANS LA RUBRIQUE
MAIRIE/CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES.

Le calendrier des élections



Calendrier

Du 15 décembre au 13 janvier	Dépôt des candidatures
Du 16 janvier au 3 février	Réception des affiches
Du 20 février au 3 mars	Période de campagne
Dimanche 5 mars de 10h à 14h	Élection et dépouillement à partir de 14h
Mardi 7 mars à 19h	Installation du CMJ en présence du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal des Jeunes est présidé par Madame le maire.

Il sera constitué de 16 jeunes conseillers municipaux domiciliés à Cruseilles et âgés de 9 à 18 ans révolus au 5 mars 2023.

La durée du mandat est fixée à 2 ans.

Il faut prévoir 2 à 3 conseils municipaux par an, ainsi qu'une réunion de travail par mois, le mardi, ou un peu plus, en fonction des projets en cours.

Une subvention exceptionnelle de 9 000€ versée à la MFR IMAA

La Maison Familiale Rurale en Instruction Maintenance Aéronautique et Automobile (MFR IMAA) créée en 1992 à Cruseilles, a fêté ses 30 ans cette année.

Comme son nom l'indique, elle dispense des formations dans deux secteurs professionnels différents : la maintenance aéronautique (BAC PRO et Mentions complémentaires) et la maintenance automobile (BAC PRO en 1 an et BTS AVA).

Elle propose également diverses formations qualifiantes en aéronautique pour des candidats issus de toute la France afin de valider des modules manquants à la demande de leur licence européenne de mécanicien ou en vue de l'obtention d'une licence supplémentaire de mécanicien aéronautique. Elle s'occupe aussi d'anciens militaires en reconversion dans le civil qui se voient dans l'obligation de valider les modules aéronautiques afin de pouvoir intégrer une entreprise dans le civil.

Depuis la crise du Covid, le secteur de l'aéronautique est fragilisé ; la guerre en Ukraine et la hausse des coûts de l'énergie sont venues encore aggraver cette situation. Cette conjoncture défavorable a eu une incidence directe sur le fonctionnement de l'IMAA qui rencontre depuis deux ans des difficultés financières face à la diminution du nombre d'élèves.

La réforme de la taxe d'apprentissage a également largement impacté les finances de l'établissement pour lequel elle représentait une ressource importante. Cela étant, la MFR a de nouvelles formations en projet, notamment au niveau des véhicules électriques, pour remonter les effectifs.

Dans cette attente, au vu de ces difficultés ponctuelles, le conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 6 décembre 2022, d'attribuer à la MFR une aide financière de 9 000 € pour l'aider à passer ce cap difficile.

Ce vote marque aussi le soutien de la commune à cet établissement qui, par sa renommée, fait connaître Cruseilles au niveau national, voire international.

Nous espérons que cette décision encouragera les autres collectivités et organismes sollicités à faire de même afin que l'IMAA puisse retrouver une stabilité financière et repartir de façon pérenne sur de bons rails...



Point Ecoute Jeunes

Dans un espace cosy, aménagé dans les locaux du CLAE, Evelyne accueille les jeunes de 10 à 21 ans les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois entre 16h45 et 20h.

N'hésite pas à passer, que ce soit juste pour voir, échanger 10 minutes ou plus longtemps.

Si tu ne peux pas te déplacer ou que c'est plus simple pour toi, tu peux également joindre Evelyne par téléphone, aux mêmes horaires, au 07 68 49 54 48.

C'est gratuit. Confidentialité garantie.

POINT ÉCOUTE JEUNES **GRATUIT**

DANS LES LOCAUX DU PÉRISCOLAIRE, À CÔTÉ DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE **LES 1^{ER} ET 3^{ÈME} VENDREDIS DU MOIS** **16H45-20H**

TU HABITES CRUSEILLES ? TU AS ENTRE 10 ET 21 ANS ?

Besoin de parler, sans te sentir jugé, sans devoir te justifier, en toute confidentialité, la mairie de Cruseilles met en place dès la rentrée de septembre 2022 un **Point Écoute Jeunes**, en partenariat avec Evelyne Torquato, conseillère familiale.

Pour toute information, vous pouvez contacter la mairie au : 04.50.32.10.33 ou Evelyne Torquato au : 07.68.49.54.48 evelyne.torquato@ccef.ch

[etpourquoi_pas_maintenant](https://www.facebook.com/etpourquoi_pas_maintenant) www.ccef.ch

ZOOM

LES PROJETS 2023

Ces projets sont envisagés pour cette année 2023 mais des choix devront sans doute être opérés en fonction des capacités financières de la commune et notamment la possibilité d'emprunter ou non.

VOIRIE

- ▶ Aménagement de la RD15 aux abords du lac des Dronières, en partenariat avec le Département, avec création de crapauducs, d'une piste cyclable et piétonne et d'espaces de détente sur les rives, montant des travaux évalué à 910 000 € HT (Commune + Département).
- ▶ Travaux de réfection de la route de Beccon avec reprise des enrobés en partie et élargissement de la voie à 5m sur tout le linéaire, coût des travaux estimé à 184 000 € HT.
- ▶ Aménagement du parking de la Fontaine avec création d'un îlot central pour l'installation de l'éclairage public et la plantation de quelques arbres, amélioration des abords et rénovation des escaliers, coût évalué à 120 000 € HT.
- ▶ Création de places de stationnement dans la rue des Remparts suite à des échanges de foncier pour un montant estimé à 167 000 € HT.
- ▶ Modification du carrefour rue de la Charrière/RD 1201 afin de créer une sortie directe de la Charrière sur la RD en écartant les véhicules des piétons de la Grand'Rue, coût des travaux évalué à 90 000 € HT.
- ▶ Démontage des pavés sur le plateau surélevé de la Grand'Rue, en raison de leur mauvais état et des difficultés de rénovation, et remplacement par un enrobé recouvert de résine colorée ou un béton désactivé, coût non encore estimé.
- ▶ Mise en œuvre d'enrobé sur le chemin de chez Jouvenet afin de pallier aux problèmes de ravinement, en attente du devis.
- ▶ Réalisation d'une voie de bus dédiée sur la RD 1201 côté Saint-Julien-en-Genève, depuis le rond-point de Copponex jusqu'à l'entrée de Cruseilles, travaux financés par le Département.



TRAVAUX DIVERS

- ▶ Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre) sur la route du Tram, devis s'élevant à 80 000 € HT.
- ▶ Installation de bornes rétractables sur la place de l'Eglise pour empêcher la traversée des véhicules, coût estimé à 11 000 € HT.
- ▶ Sécurisation du carrefour entre la rue des Prés Longs et la rue des Grands Champs, l'installation d'un feu « récompense » est à l'étude.
- ▶ Installation d'une glissière de sécurité sur la route du Noiret, devis de 9 580 € HT.
- ▶ Mise en œuvre d'enrobé sur une allée du nouveau cimetière, devis en attente.
- ▶ Mise en place de la vidéoprotection, coût estimé à 140 000 € HT.
- ▶ Mise en œuvre de la 4^{ème} tranche de rénovation de l'éclairage public, en cours de chiffrage.



BÂTIMENTS

- ▶ Rénovation de la salle de gymnastique/karaté du gymnase avec renouvellement du revêtement de sol, nouvelle peinture, création de rangements, montant à chiffrer.
- ▶ Rénovation de l'éclairage de la salle principale du gymnase, en attente du devis.
- ▶ Aménagement du Centre Technique Municipal avec des rangements et des rayonnages, montant à chiffrer.
- ▶ Poursuite de la politique d'acquisition immobilière quand il y a un enjeu pour la commune.



AMÉNAGEMENTS SPORTIFS

- ▶ Aménagement de la parcelle derrière le chalet des pêcheurs par un apport de matériaux inertes pour la création d'un nouvel espace de détente, opération à chiffrer.
- ▶ Installation d'un espace multisports aux abords du lac des Dronières, coût estimé à 128 000 € HT.
- ▶ Création d'un circuit vélo/draisienne/trottinette pour les plus jeunes (babytrack) à côté du pumptrack aux Dronières afin de sécuriser les usagers, devis en cours.

ANIMATIONS & SERVICES

- ▶ Mise en place d'ateliers pour les aînés et les aidants.
- ▶ Création du transport à la demande avec notre véhicule 9 places financés par les entreprises locales avec recherche de chauffeurs bénévoles.
- ▶ Installation d'une ressourcerie (structure qui gère la récupération, la valorisation et la revente de biens) en partenariat avec la CCPC.



ÉTUDES À MENER

- ▶ Construction du restaurant scolaire, étude à reprendre après l'assurance de disposer du foncier.
- ▶ Aménagement d'un plateau surélevé au carrefour de la route des Dronières, route du Salève et route de l'Arthaz.
- ▶ Création d'un trottoir sur la route de Fésigny à la sortie du programme immobilier EDELIS, financé par le promoteur dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP).





ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ACTUALITÉ DES COMMERCES

AUTO'MOBILE 74

David Angelier s'est installé depuis septembre 2022 sur la commune de Cruseilles et vous propose un service automobile à domicile. Avec une formation BAC professionnel et BTS, il est devenu auto-entrepreneur et met ses compétences à votre service : mécanique courante, révision, pneus, freinage, échappement....

Il suffit de le contacter du lundi au samedi matin (8h30-18h00) et de prendre rendez-vous au 06 02 46 60 28 ou par mail à auto-mobile74@outlook.fr



Pet services Garde d'animaux à votre domicile 7/7



Lors de vos absences en journée, pendant vos vacances ou vos échappées en week-end, vous pouvez faire appel aux services de Stéphanie Hindle pour la garde de vos animaux.

Pour le confort de votre animal de compagnie, Stéphanie viendra sur place pour lui donner à manger et à boire, le sortir en balade (chien uniquement) et surtout lui donner de l'affection durant vos absences.

Elle est également habilitée à effectuer des transports que ce soit à proximité pour les visites chez le vétérinaire ou chez le toiletteur, ou sur de plus longues distances, dans toute la France si besoin.

Les mots de Stéphanie :

« J'ai longtemps fait appel à un pet-sitter avant d'exercer moi-même cette activité. Depuis toujours dévouée aux animaux, je suis formée et diplômée, ce qui vous garantit un service professionnel de qualité. A l'écoute et disponible, je m'adapte à vos habitudes et à celles de vos animaux.

Vous pourrez partir l'esprit léger. »

Pour plus d'information :
stephanie@pet-services.fr
Tel : 06 12 33 01 69



Lames signalétiques

Commerçants, artisans,

Si vous souhaitez avoir des lames signalétiques au nom de votre enseigne visibles dans Cruseilles, il est toujours temps de prendre contact avec l'entreprise Girod Medias, directement au 06 26 03 50 93.



👍 Suivez nos actualités
sur la page Facebook
l'application Intramuros
et le site Internet de la mairie
www.cruseilles.fr



Jusqu'à la lune et au-delà

Depuis quelques semaines, Aurélie vous propose un accompagnement parental à domicile (sur un large secteur autour de Cruseilles).



Après avoir accompagné des mères isolées et des enfants de moins de 3 ans durant plus de 11 ans, elle s'est formée à l'école du Bien Naître de Sonia Krief à Paris.

Elle souhaitait ainsi donner un nouvel élan à sa carrière professionnelle et soutenir les familles différemment, principalement lors de la grossesse et durant les mois qui suivent la naissance de leur(s) enfant(s).

Être parent est l'un des rôles les plus beaux mais aussi les plus exigeants et difficiles.

L'accompagnement d'Aurélie est tourné vers le partage, la bienveillance et le soutien au naturel, pour une naissance plus douce des bébés et des parents. Les différents soins et ateliers proposés actuellement sont : reiki (pré et postnatal ainsi que pour les enfants), massage bébé bien-être, réflexologie bébé émotionnelle®, bain enveloppé, soutien à l'allaitement, soutien à la parentalité (préparer l'arrivée de bébé, éveil et motricité...).

D'autres prestations sont à venir en 2023 (portage, sommeil). Des ateliers collectifs seront également organisés dès le début de l'année sur Cruseilles et ses environs.

N'hésitez pas à la contacter, elle a déjà hâte de vous rencontrer !
07 65 57 06 11
www.jusqualaluneetaudela.fr
jusqualaluneetaudela@gmail.com



Présentation de l'Union Commerciale du Pays de Cruseilles

L'UCPC de Cruseilles a renouvelé son bureau le 4 octobre 2022. Rémi Fleche (A propos d'Optique) est devenu le nouveau Président et Trésorier de l'association et Nadège Minard (Maison MINARD) la nouvelle secrétaire.

L'appel à cotisations a été un vrai succès avec l'adhésion de plus de 30 artisans et commerçants et nous espérons pouvoir encore en ajouter. La tombola de Noël a fait le bonheur de notre fidèle clientèle et des heureux gagnants.

Les commerçants et artisans de Cruseilles se mobilisent chaque jour pour vous offrir des services de qualité, un accueil chaleureux et de la proximité.

N'oubliez pas que sans vous rien n'est possible.



Commerçants, artisans, professions libérales :

Vous êtes concernés ou au courant de changements ou d'événements majeurs concernant les activités économiques de Cruseilles (ouverture, déménagement, grande braderie...), n'hésitez pas à vous adresser à la mairie pour que nous relayions vos informations.



CULTURE ANIMATION TOURISME

Une jolie vue de Cruseilles au cœur de la mairie

Alain Lasserre, membre de l'association Cré'Arts, a fait cadeau à tous les cruseillois et cruseilloises d'une photo que vous pourrez admirer en salle consulaire de la mairie.

Ce cliché a été réalisé en 1997, près d'un arbre remarquable et majestueux, et laisse entrevoir, alors que la brume se dissipe, le site des Ponts de la Caille.

Avec cette photo, Alain Lasserre a obtenu le premier prix d'un concours dont le thème était « Les Arbres » organisé par la Société Carrefour.

Nous le remercions chaleureusement.



Les Sources de l'Art et Octobre rose

Les 7, 8 et 9 octobre derniers, l'association les Sources de l'Art organisait un mini festival dans le cadre d'Octobre rose. Elle a reçu 3 troupes qui ont présenté 4 spectacles, dont un était joué par l'équipe de la Renaissance, composée de femmes cérébro-lésées évoluant pour certaines d'entre elles en fauteuil roulant.

Les recettes récoltées ont permis de faire des dons aux associations Drôles de Rames et Comité Féminin.



1 243,50 euros récoltés pour Octobre rose !

Le 21 novembre dernier, la municipalité a remis un chèque de 1 243,50 euros à l'association Comité Féminin des Savoie.

L'association versera une partie de cette somme directement au Service Recherche du Centre de lutte contre le cancer Léon Bérard à Lyon, qu'elle soutient depuis plusieurs années.

Une autre partie de cet argent servira à soutenir l'association « Jeune et Rose » dont les jeunes bénévoles, âgées de 20 à 32 ans et atteintes ou guéries d'un cancer du sein, se sont données pour mission de sensibiliser les jeunes femmes à l'autopalpation. En intervenant dans les établissements scolaires de la région, elles animent des ateliers « pouet-pouet » et utilisent des bustes en silicone pour que chacun apprenne à reconnaître les 8 anomalies symptomatiques du cancer du sein.

La municipalité remercie chaleureusement tous les donateurs, les commerçants de Cruseilles qui ont participé une nouvelle fois à cette collecte d'argent et les associations : Les Archers du Salève, Passion Montagne et Randonnée, La Salévienne, CréArt, Jeux d'aiguilles, Coline Zumba, Les Sources de l'Art, L'Harmonie Cruseilles-Le Châble, Salève Basket Cruseilles, le groupe de musique Orion et l'ADMR.

Elle remercie aussi les entreprises K Hope In, Carrefour Market, Glaces des Alpes et les vergers Bunaz ainsi que Stéphane Pinheiro de La Lodge qui, au cours d'une soirée spéciale Octobre Rose, a reversé un euro dans la tirelire pour chaque burger vendu.

Bravo et merci à tous !

Continuons à nous mobiliser car c'est une femme sur 8 qui est touchée par le cancer du sein.

Il y a plus de 50 000 cas de cancer du sein chaque année avec des chiffres en augmentation chez les jeunes femmes.

Présentation de l'association Musique et Découverte

Musique et Découverte est une association qui a pour vocation l'apprentissage et la pratique des musiques du monde, la rencontre de musiciens d'ailleurs et la découverte d'autres cultures qu'elle partage avec le public lors de concerts.

L'association dispose de son propre orchestre dirigé par Fabrice Trébuchon.

Dans un climat de bonne humeur, et de bienveillance, les musiciens ont plaisir à découvrir toutes les richesses et variétés des musiques issues des 4 coins du monde.

Chaque année, un stage sur 2 week-ends en janvier / février met un pays à l'honneur. Il est encadré principalement par des musiciens hautement qualifiés de ce pays.

En 2023, l'Arménie.

L'orchestre et le stage sont ouverts à tout musicien dès 3 ans de pratique musicale.



Noël à la patinoire !

Pendant les vacances de Noël, nous avons pu profiter d'une belle patinoire, artificielle bien sûr, de 200 m² installée sur le parking du complexe sportif intercommunal.

En famille ou entre amis, jeunes ou moins jeunes, nous nous sommes bien amusés avec cette nouvelle animation à Cruseilles que vous avez largement plébiscitée.

Les moins téméraires sur la glace ont pu aussi se retrouver autour du bar et des dégustations nocturnes...

Nous remercions chaleureusement Objectif Nuit et Festi'Gliss pour la mise à disposition de ce bel équipement !



Vous pratiquez un instrument...
N'hésitez pas à venir nous
rejoindre.

STAGE DE MUSIQUE ARMÉNIENNE

Inscriptions ouvertes

www.musiqueetdecouverte.com
musiqueetdecouverte@gmail.com

Deux weekends
21 & 22 janvier 2023
4 & 5 février 2023

Cruseilles
74350

250€ pour les deux week-ends
+ 20€ d'adhésion à l'association

Musique
& Découverte



Venez écouter notre concert de musique arménienne.

En première partie, les stagiaires.

En deuxième partie, le quartet de Victoria Alexanyan (qui encadre le stage).

Une musique très diverse et d'une grande richesse à découvrir.

Dimanche 5 février 2023 à 17 heures
Espace socio-culturel de Cruseilles.

En savoir plus : www.musiqueetdecouverte.com

Nous joindre : musiqueetdecouverte@gmail.com



Le cinéma de Cruseilles

Le cinéma de Cruseilles, ce sont deux films adultes et un film enfants qui sont projetés deux vendredis par mois dans la belle salle de l'Auditorium du collège. Vous pouvez consulter le programme des séances à Cruseilles sur la page Facebook ou l'application Intramuros de la mairie de Cruseilles.

Vous pouvez également retrouver l'ensemble du programme du Cinébus, le cinéma itinérant des Pays de Savoie, sur www.cinebus.fr.

La programmation est variée et nous avons régulièrement la chance de découvrir des films en avant première.

En novembre, c'est le réalisateur David Devaux qui est venu présenter au public son film « Pattie et la colère de Poséidon », pour le plaisir des petits et grands spectateurs. (photo)

Venez partager votre passion du cinéma en rejoignant l'équipe de bénévoles du cinéma de Cruseilles.

Renseignements auprès de la mairie par téléphone au 04 50 32 10 33 ou par email à mairie@cruseilles.fr.



La deuxième édition du grand carnaval de Cruseilles aura lieu le samedi 4 mars 2023

Comme l'an dernier, nous vous attendons nombreux, dès 14h, sur le parking du complexe sportif intercommunal, pour le deuxième grand carnaval de Cruseilles.

Petits et grands, venez nous rejoindre avec vos plus beaux déguisements pour défiler dans le centre-bourg au rythme de la musique et faire la fête !

Nous nous retrouverons ensuite pour brûler le bonhomme carnaval fabriqué par les élèves de l'école maternelle publique et, enfin, nous goûterons tous ensemble avec les friandises, crêpes, gâteaux et boissons proposés par les différents stands.

On compte sur vous, déguisés bien sûr, et dans la joie et la bonne humeur !

Projet de parcours patrimoine dans le bourg ancien de Cruseilles

Notre commune possède un patrimoine architectural important, notamment dans le centre ancien du Corbet.

Le récent ouvrage historique de Dominique Bouverat « Au pays de Cruseilles » a permis de le mettre en lumière. **Aussi, l'équipe municipale a confié à la Salévienne, association d'histoire régionale ayant édité ce livre, la mission de le valoriser sous la forme d'un parcours patrimonial formé de panneaux informatifs situés près des bâtiments remarquables.**

L'objectif est de sensibiliser les habitants et les visiteurs à ce patrimoine qu'ils pourront ainsi découvrir.

Dans un premier temps, dix sites/thèmes ont été retenus : Cruseilles d'hier à aujourd'hui, la mairie, l'église Saint-Maurice, la rue de la Charrière, la maison de Fésigny, le quartier ancien du Corbet, la chapelle Saint-Agathe, la maison forte de Pontverre, le site du château comtal de Cruseilles et le pèlerinage des Coudrets.



9 LE SITE DU CHÂTEAU COMTAL DE CRUSEILLES

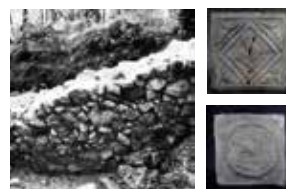
Au Moyen Âge, une puissante forteresse construite par les comtes de Genève commandait ce carrefour de chemins importants, dont la grande route d'Annecy à Genève.

Sur le sommet d'un éperon calcaire bordé de falaises, le château possédait un puissant mur d'enceinte formant un angle ouvert du côté du bourg. Il disposait d'un plain-château ou coudré en 1292.

On accédait à l'édifice par deux portes. Une grande tour carrée flanquait l'entrée à gauche de l'enceinte castrale. Il abritait une chapelle dédiée à sainte Agathe. Au 16^{ème} siècle, le château était couvert de tuiles et d'arcelles.

Cet édifice, progressivement désaffecté et ruiné lors d'un raid des Genevois en 1590, n'a laissé que peu de traces. La position dominante du bâtiment est encore bien visible. Quelques affleurments de l'enceinte à l'est et au sud témoignent de son existence.

Du château de Cruseilles proviennent des carreaux de pavements en terre cuite ornés. En 1665, le baron Achille Roveret signa une description intéressante du site et notamment d'un vestige de tour : « on y pénètre par un perron aux marches disjointes, elle est habitée par un paysan. On y voit au rez-de-chaussée une immense salle voûtée. Les fenêtres, qui vont s'ébrasant jusqu'à ne laisser qu'une étroite et longue baie en forme de meurtrières, sont percées dans des murailles d'une grande épaisseur. Toute l'esplanade est encombrée de tronçons de remparts au milieu desquels on a conquis quelques espaces cultivés en jardins. La porte d'entrée et une partie des remparts existent encore. Sur le cintre aigu de la porte sont sculptées la croix et les armes de Savoie ».



Illustrations: Carreaux de pavements de terre cuite (Musée-Château d'Annecy) et vestiges de remparts



Pourquoi les Genevois attaquent-ils Cruseilles en 1590 ?

Les Genevois, passés au protestantisme en 1536, tentèrent de briser le blocus économique savoyard.

Sur chacun des panneaux, apparaîtront un titre, un texte explicatif, une illustration, un jeu question/réponse et un QR code renvoyant sur le site de la commune et permettant de voir les visuels des autres panneaux et éventuellement un plan du parcours.

Ce parcours sera installé au printemps 2023.



SPORT ET ASSOCIATIONS

Le Cruseilles Tennis de Table

C'est en 1965 que le futur Cruseilles Tennis de Table (CTT) a vu le jour sous l'impulsion d'une douzaine de copains. Le club, qui approche les soixante ans, a un riche historique, un palmarès étoffé et une place bien marquée dans le sport cruseillois.

Ancien pensionnaire du championnat de France de Nationale 1 en 1994, le club a évolué aux échelons Nationale 2 masculins et féminins jusqu'en 2005. Au début des années 2000, les résultats significatifs sont nombreux chez les jeunes et le club porte haut les couleurs de Cruseilles dans tout l'hexagone :

Lucas Delobel obtient 6 sélections aux championnats de France de 2003 à 2008, avec une 5^{ème} place individuelle en 2008 et un titre de champion de France en double benjamin en 2004. Sur la même période, Lucas est 6 fois finaliste aux championnats Rhône-Alpes individuels et remporte 5 titres de benjamin à cadet.

Les filles ne sont pas en reste en championnat de France de Nationale 2 saison 2000/2001 avec une équipe d'une moyenne d'âge inférieure à 14 ans emmenée par Sandra Verney qui deviendra joueuse numérotée, 2 ans plus tard.

Cruseilles obtient aussi 3 podiums nationaux aux interclubs jeunes.

Depuis 2005 et après un changement de cap, le CTT, privilégiant les jeunes formés au club et la convivialité, a évolué à l'échelon régional.

En 2014, Sandra Verney de retour au club impulse une nouvelle dynamique et les filles retrouvent rapidement la Nationale 2 pour 3 saisons.

Ce sont autant d'émotions et de souvenirs pour l'entraîneur Vincent Vignon, brevet d'état du second degré qui fêtera, dans deux ans, ses trente ans au club. Venu du nord en 1995, Vincent s'attache toujours à transmettre aux jeunes la passion de la petite balle et les valeurs sportives et humaines qui garantissent le bon état d'esprit général au sein du club.

Le ping à Cruseilles c'est la possibilité de pratiquer comme on le désire une activité qui demande des qualités physiques et mentales, de la coordination et de la réactivité : des ingrédients nécessaires à un bon équilibre et au maintien d'une bonne santé à tout âge.

Que cela soit pour une pratique loisir dans le groupe du mercredi animé par Sylvie Curtenaz ou sur un des 6 créneaux dirigés par l'entraîneur le mardi ou le vendredi, chacun trouvera son bonheur pour une pratique découverte ou compétitive.

Les plus petits peuvent aussi pratiquer l'activité dès 4 ans lors des séances proposées par la section baby-pong. Les compétiteurs, eux, peuvent venir « matcher » en libre le jeudi.

Lors des petites vacances scolaires le club propose des journées de stage ouvertes aussi aux extérieurs sous certaines conditions.

Le tournoi de Noël est toujours un moment incontournable du club qui permet de terminer l'année en toute convivialité, que ce soit aux tables de ping ou hors des tables pour partager une collation.

Le CTT, c'est également l'organisation depuis de très nombreuses années du salon des vins, devenu un événement local incontournable et une ressource vitale pour le club. Grâce à cette manifestation qui demande la participation de tous les adhérents, le club peut assurer un encadrement de haute qualité et des conditions de jeu optimales (tables, balles, robot...).

Sportivement, l'équipe 1 du club évolue en Régionale 1 en championnat par équipes avec en son sein Lucas Curtenaz, champion de Haute-Savoie junior et joueur de Nationale 2 au critérium fédéral individuel tout comme notre champion de Haute-Savoie benjamin, Samuele Casale, qui lui ne devrait plus tarder à évoluer dans notre équipe réserve de Régionale 2.

Le Cruseilles Tennis de Table 2022/23 ce sont :

- plus de 80 licenciés
- 4 équipes engagées en championnats
- 9 créneaux d'entraînement libres ou dirigés
- la pratique du tennis de table dès 4 ans

Les objectifs du président du club, Cédric Macinot, sont d'intéresser un large public à la pratique du tennis de table et de motiver les plus jeunes à la pratique compétitive, toujours riche en apprentissages, notamment pour la gestion des émotions.

Toutes les personnes qui désireraient s'essayer gratuitement au tennis de table sont les bienvenues tout au long de la saison et peuvent contacter Vincent : vincent.vignon@orange.fr





DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ



Plantation d'arbres avec les enfants de l'école élémentaire publique dans la forêt des Dronières

Le lundi 28 novembre, nous nous sommes tous retrouvés sur une parcelle communale dans la forêt des Dronières pour planter 500 mélèzes dans le cadre du programme de solidarité internationale Forest & Life.

Grâce à l'entreprise Kinomé, à l'initiative du projet, et au financeur, la société Maped, pour chaque arbre planté par les enfants à Cruseilles ce jour-là, deux arbres seront plantés prochainement en Côte d'Ivoire dans une forêt en danger.

Cela illustre bien le slogan du programme : « **1 arbre pour moi, 2 arbres pour toi, 3 arbres pour la planète !** ». Au-delà de cette connexion essentielle à la nature avec les mains dans la terre, ce fût surtout l'occasion pour les enfants de prendre conscience qu'ils peuvent agir concrètement pour préserver la planète, même à leur niveau. Avec ce programme, c'est également une belle chaîne de solidarité qui s'installe avec les pays moins favorisés du sud.

Un grand merci à tous les participants : les collaborateurs de Kinomé et Maped, les agents de l'ONF, les enseignants, les parents accompagnateurs et surtout les enfants qui n'ont pas ménagé leur peine malgré la météo capricieuse !



Extinction ou abaissement de l'éclairage public

Par une délibération du 7 juin 2022, le conseil municipal a validé le principe d'abaissement ou de coupure nocturne de l'éclairage public entre 23h et 5h sur la commune de Cruseilles. Même si une grande campagne de rénovation des luminaires a été réalisée ces trois dernières années, tous ne sont pas similaires et certains ne permettent pas une coupure totale.

Ainsi, selon le matériel, trois solutions ont été possibles :

- Un abaissement de 25% de la luminosité entre 23h et 5h,
- Un abaissement de 80% de la luminosité entre 23h et 5h,
- Une extinction totale entre 23h et 5h.

Globalement, il faut retenir que l'axe de la RD 1201 bénéficie d'un abaissement de 25%, le bourg-centre d'un abaissement de 80% et les quartiers en périphérie ainsi que les hameaux d'une extinction totale. Il peut tout de même y avoir quelques exceptions selon les contraintes techniques.

Toutes ces programmations nécessitent une intervention manuelle sur chaque poste d'alimentation et parfois sur chaque mât d'éclairage, ce qui est laborieux. En principe, tout sera réglé fin janvier. Aussi, n'hésitez pas à signaler aux services techniques toute anomalie que vous pourriez constater, cela nous permettra de contrôler la bonne mise en place de ce nouveau fonctionnement.

Usage de l'eau : passage au niveau vigilance mi-novembre 2022

Après une longue période en niveau « alerte renforcée » puis « alerte », notre secteur est passé le 16 novembre 2022 au niveau « vigilance » en termes d'usage de l'eau.

La situation du département s'est petit à petit améliorée du fait des épisodes pluvieux rencontrés depuis le mois de septembre.

Cette pluviométrie, inégale, a permis à certains cours d'eau, dont les Usse, de retrouver des niveaux satisfaisants. Conjuguées à une forte réduction des besoins en eau de la végétation liée à l'arrivée de l'automne, les précipitations ont permis de constater un début, encore fragile, de recharge des nappes souterraines.

Ainsi, notre secteur ne rencontre désormais plus de difficultés d'approvisionnement en eau potable.

Néanmoins, la période difficile que nous venons de traverser appelle à la vigilance et à la réflexion sur l'usage de l'eau pour l'avenir. Un travail est mené au sein de la CCPC, collectivité compétente pour l'eau potable, sur les pistes d'amélioration possibles.

Extension des consignes de tri : le tri se simplifie !

À compter du 1^{er} janvier 2023 les consignes de tri se simplifient.

Afin de faciliter le geste et d'améliorer le recyclage des déchets, les 13 communes du Pays de Cruseilles ainsi que l'ensemble du territoire national passent à l'extension des consignes de tri.

Le principe est simple : tous les emballages se trient !

+ D'INFO

Des questions ?

Un doute sur les nouveaux gestes de tri ?

Téléchargez le guide mémo-tri de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles www.ccpaysdecruseilles.org

LES BONS GESTES À ADOPTER

Pour optimiser le recyclage, les emballages doivent être :

- Déposés en vrac
- Vidés
- Non lavés
- Non imbriqués
- Cartonnettes pliées

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS se trient



Tous les emballages en verre se trient

Les bouteilles, les pots et bocaux en verre
Sans bouchon,
ni couvercle



Les ordures ménagères valorisables

À jeter en sac fermé 80L dans le conteneur des déchets non recyclables

Pots de fleurs en plastique, mouchoirs, couches, brosse à dents, paille, ...
Vaisselle cassée (assiettes, verres, tasses, ...)



La communauté de commune du Pays de Cruseilles lance une enquête publique sur la mobilité

Les déplacements font partie de notre quotidien ; travail, études, loisirs, courses...

L'usage de la voiture est largement dominant sur le territoire de la Communauté de Communes et pourtant, pour des raisons environnementales et économiques, il devient important de changer notre façon de nous déplacer.

La CCPC souhaite connaître vos habitudes de déplacements, vos attentes et besoins en termes de mobilité. Pour cela vous êtes invités à répondre à un questionnaire dont le lien se trouve sur le site internet de la CCPC www.ccpaysdecruseilles.org.

Cette enquête est ouverte aux personnes de plus de 18 ans, résidant ou travaillant sur une des communes de la CCPC.



PROCHES DE VOUS

Lac des Dronières Interdiction de s'aventurer sur le lac gelé

Comme chaque hiver, il peut arriver que le lac des Dronières gèle en surface.

Même si c'est tentant, ne vous aventurez jamais sur le lac gelé !

Le risque est trop grand de voir, à n'importe quel moment, la glace céder sous votre poids, que vous soyez un adulte ou un enfant,. Les conséquences peuvent alors s'avérer dramatiques.

Les accidents de ce type qui surviennent chaque année hélas, en Haute-Savoie ou ailleurs en France, sont là pour nous le rappeler.

Quelques rappels sur les modalités du déneigement



Concernant la viabilité hivernale, la commune assure le déneigement des voies communales tandis que le département effectue celui des routes départementales. L'objectif est de faciliter et sécuriser les déplacements en période neigeuse.

Les entreprises qui effectuent le déneigement sont mobilisées en fin de nuit pour dégager les axes principaux puis secondaires de la commune avec l'objectif de rendre praticables la plupart des voies dès 7 h le matin. La priorité est également donnée aux circuits de transports scolaires.

Merci de rester patients et prudents, la durée du déneigement peut varier en fonction de l'importance des chutes de neige.

Nous vous rappelons aussi que la neige déblayée des voies doit être stockée par endroits avant d'être évacuée par les déneigeurs dès que possible.

Cela impacte bien évidemment le stationnement ; aussi, nous vous remercions d'être compréhensifs.

Les agents des services techniques de la commune sont eux chargés du déneigement des circulations piétonnes du domaine public communal qui ne peuvent être déblayées mécaniquement. Ils ne sont pas chargés des pas-de-porte et voies privées que nous vous invitons également à dégager.

La priorité est donnée aux abords des écoles en période scolaire puis au centre-bourg. Ce travail manuel prend du temps, les agents ne peuvent être partout à la fois.

Là encore, nous vous demandons d'être indulgents. Merci !



L'hiver est là !

Depuis le 1^{er} novembre, les équipements hivernaux sont de nouveau obligatoires en Haute-Savoie.

N'oubliez pas d'équiper votre véhicule !

Avec l'arrivée de l'hiver, les conditions climatiques changent : la neige et le verglas s'invitent fréquemment sur nos routes. Aussi, afin d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers et de limiter le blocage des routes, surtout en cas de chutes de neige et de verglas, **il est désormais obligatoire de doter votre véhicule d'équipements hivernaux spéciaux pour pouvoir circuler sur l'ensemble des réseaux routiers en Haute-Savoie du 1^{er} novembre au 31 mars prochain.** Ainsi, durant cette période, votre véhicule devra soit disposer de chaînes ou de chaussettes, soit être équipé de 4 pneus hiver.

L'obligation d'équipements concerne les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids-lourds et les autocars circulant sur l'ensemble du département. Elle ne s'applique pas aux véhicules équipés de pneus à clous. Pour tout connaître des dispositions en vigueur, vous pouvez consulter l'infographie ci-dessous et vous référer à l'arrêté n°DDT-2021-1275 du 30 septembre 2021.

Équipements hivernaux obligatoires en Haute-Savoie, dès le 1^{er} novembre

Juqu'au 31 mars, à chaque véhicule, ses équipements obligatoires :

- Véhicules légers, utilitaires et camping-cars** → Dans votre véhicule, chaînes à neige ou chaussettes à neige pour au moins 2 roues motrices **OU** 4 pneus hiver
- Autocars, autobus et poids-lourds sans remorque ni semi-remorque** → Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices **OU** Au moins 2 pneus hiver sur les roues directrices + Au moins 2 pneus hiver sur les roues motrices
- Poids-lourds avec remorque ou semi-remorque** → Dans votre véhicule, dispositifs antidérapants amovibles pour au moins 2 roues motrices

Pour en savoir plus : www.haute-savoie.gouv.fr www.securite-routiere.gouv.fr

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE
SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Déploiement de la fibre

Depuis 2013, le SYANE déploie le réseau public fibre optique de la Haute-Savoie. Ce réseau doit permettre aux entreprises et particuliers de bénéficier du très haut débit internet, devenu indispensable face au développement des besoins et des services.

Le 25 octobre 2015, le SYANE a confié l'exploitation de son réseau public en fibre optique par la Délégation de Service Public (DSP) à la société Altitude Infra.

Celle-ci assure la gestion et la commercialisation de la fibre auprès des opérateurs et assure la maintenance du réseau public. De leur côté, les opérateurs proposent aux usagers professionnels et particuliers une offre de services.

Comme communiqué précédemment, une partie seulement des foyers de la commune est éligible à la fibre. Vous pouvez tester votre éligibilité sur www.hautesavoie-fibre.fr et, si vous êtes éligible, prendre contact avec un opérateur parmi ceux présents sur Cruseilles.

Accueil des nouveaux arrivants le vendredi 18 novembre

Le vendredi 18 novembre, la municipalité a eu le plaisir d'accueillir les nouveaux habitants de Cruseilles.

Après une rapide présentation des projets en cours et à venir par Madame le maire, les adjoints se sont présentés puis, chacune à leur tour, les quelques 40 personnes présentent ce soir-là.

Toutes, sans exception, était très contentes de s'être installées à Cruseilles et ont vanté les mérites de notre commune où on se sent bienvenus, où on trouve presque tout et où il fait bon vivre.

Après les présentations est venu le temps d'échanger autour du buffet dressé pour l'occasion. Très vite de petits groupes se sont créés par affinité d'âge, de situation familiale, professionnelle ou en fonction du quartier de résidence.

La soirée s'est prolongée un bon moment et malheureusement, aucun des élus présents n'a pensé à prendre de photos !

Preuve s'il en est que nous étions tous totalement impliqués dans les échanges et que nous avons bien profité de la convivialité de cette soirée.

Merci à tous pour ce bon moment partagé et au plaisir de vous recroiser dans les rues et les commerces de Cruseilles !

Signature d'une convention avec la gendarmerie dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD)

Par la délibération du 6 décembre 2022, le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer un contrat de sécurité entre la gendarmerie et la commune de Cruseilles. Ainsi, elles s'engagent mutuellement à renforcer leurs interactions et à accompagner le développement du territoire en intégrant un volet sécuritaire pour la tranquillité de la population dans le cadre du programme PVD.

La gendarmerie propose ainsi à la commune de développer les actions de contact, de prévention (auprès des jeunes par exemple), de sécurisation des infrastructures liées aux mobilités (contrôle de vitesse notamment), de protection des biens (Opération Tranquillité Vacances par exemple), de lutte contre les incivilités (abandon d'épaves, dépôts sauvages, stationnements irréguliers...).

De son côté, la commune s'engage à soutenir l'action de la gendarmerie en intégrant notamment les enjeux de sécurité dans les domaines qui lui sont propres tels que les projets d'aménagement de voirie ou la mise en œuvre de la vidéoprotection.

Elle lui fournira également des locaux dans le cadre d'actions menées hors de la gendarmerie pour l'accueil du public.

Nous nous félicitons de ce partenariat qui est déjà bien installé depuis le début du mandat !



**BIENTÔT 16 ANS ?
PENSEZ À VOUS
FAIRE RECENSER !**

À partir de vos 16 ans, le recensement citoyen vous permet d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales !

Il concerne tous les jeunes, filles ou garçons.

Plus d'informations sur
www.defense.gouv.fr/jdc



REVUE DE PRESSE

Une belle réussite pour la Foire agricole de Cruseilles

Le dimanche 16 octobre, sous un soleil radieux, vous avez été très nombreux à participer à cet événement exceptionnel après deux ans d'absence.

Quel bonheur de voir de nouveau des vaches dans le centre-bourg ! Cet engouement a été partagé par un très grand nombre d'entre vous.

Nos jeunes et dynamiques agriculteurs ont fait découvrir leur métier au grand public le temps d'une journée. Les vaches étaient magnifiques dans leur tenue d'apparat pour participer au concours tandis que les tracteurs brillaient comme des sous neufs.

Un marché de producteurs et différents stands, dont des animations pour les enfants (maquillage, circuit avec mini-tracteurs...), ont animé la journée.

Un repas pot-au-feu a été servi à midi.

Bravo à nos jeunes agriculteurs, aux exposants, à tous les sponsors et aux visiteurs qui ont fait de cette foire une belle réussite !

Rendez-vous l'année prochaine...



Commémoration du 11 novembre

« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. »
Ferdinand Foch.

Sous un beau soleil, cette commémoration s'est placée sous le signe de la jeunesse qui doit prendre le relais pour poursuivre le devoir de mémoire.

Un lâcher de colombes par les enfants, symbole de paix, a clôturé cette belle cérémonie.

Merci à tous pour votre présence très nombreuse !

Un merci tout particulier aux enfants des écoles publique et privée, aux collégiens, aux jeunes du CMJ, aux jeunes sapeurs-pompiers, aux porte-drapeaux, aux représentants des corps constitués, aux représentants des anciens combattants, à l'Harmonie Cruseilles-Le Châble et aux chasseurs alpins du 27^{ème} BCA pour le passage du relais de la flamme du Soldat Inconnu sur notre commune.

Cérémonie de la Sainte-Barbe le samedi 17 décembre 2022 au Gymnase des Ébeaux

Cette fête de la Sainte-Barbe avait été reportée suite au décès du pompier Laurent Dupertuy alors qu'il intervenait sur un incendie.

Lors de cette belle cérémonie, de nombreux sapeurs-pompiers ont reçu une médaille et d'autres ont été promus. **Dirigé par son chef de centre, le lieutenant Darné, notre centre de secours accueille 4 sapeurs-pompiers professionnels, 30 sapeurs-pompiers volontaires et 23 jeunes sapeurs-pompiers.**

Ce fût l'occasion de les remercier pour leur engagement et également rappeler le rôle indispensable que jouent les sapeurs-pompiers volontaires. Des hommes et des femmes, dont l'altruisme, la tolérance, le respect, le travail, qu'il soit personnel ou collectif, représentent des valeurs qu'ils décident d'apporter à la population par le biais d'un engagement, et ce parallèlement à leur activité professionnelle.

Dans une société de plus en plus tournée sur elle-même, leur dévouement est à souligner.

Il a également été rappelé que le centre de secours rencontre des difficultés à recruter pour assurer la relève. Aussi, n'hésitez pas à contacter son chef de centre si vous êtes intéressé !



TRIBUNE LIBRE

Cruseilles Autrement pour Demain

Chères Cruseilloises, chers Cruseillois,

Je tenais à vous informer de ma démission de mon mandat d' élu, effective depuis le 14 novembre 2022.

Elu depuis mars 2008, déjà aux côtés de Sylvie (Mermillod), ma motivation s'est amenuisée au fil de ces derniers mois et ce, malgré le nouvel élan insufflé sur la commune par l'équipe « Cruseilles autrement pour demain »

De plus, depuis quelques temps, la fonction de 1^{er} adjoint était devenue difficilement conciliable avec mon activité professionnelle. Je poursuivrai ponctuellement mon implication pour Cruseilles, autrement...

Soyez assurés que je continuerai à soutenir « de l'extérieur » cette municipalité gérée par une maire impliquée, motivée, présente et soutenue par une équipe dynamique.

Bonne et heureuse année 2023 !

Cédric Déchosal

Unis pour Cruseilles 2020 - Cruseillement Vôtre - Elan Citoyen pour Cruseilles

Nous avons terminé l'année 2022 avec plusieurs réunions citoyennes d'habitants de Cruseilles engagés, souhaitant principalement s'exprimer sur la révision du PLU. Nous avons privilégié ce sujet particulièrement important considérant également que le délai de consultation publique se terminait en décembre.

Dès 2023 le groupe pourra s'enrichir de nouveaux projets et sujets. N'hésitez pas à contacter vos conseillers municipaux minoritaires si cette association vous intéresse ou à nous écrire directement : collectifcruseilles74@gmail.com

Ensemble, nous tenons à remercier Cédric Déchosal, premier adjoint démissionnaire, pour son engagement et son travail, en particulier dans la mise en place d'infrastructures sportives et de loisirs pour nos jeunes et moins jeunes. Nous lui souhaitons le meilleur tant professionnellement que personnellement.

Enfin toutes les équipes UPC, CV et ECPC, vous adressent leurs vœux les plus sincères de santé, bonheur et sérénité pour cette année nouvelle 2023.

Toujours engagés ensemble pour tous les Cruseillois, vos conseillers municipaux des listes :

Unis pour Cruseilles 2020 - Cruseillement Vôtre - Elan Citoyen pour Cruseilles



ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} septembre au 30 novembre

Bienvenue



- Axel BOUCHETEAU** le 27 août 2022
Swann ALOUI le 28 septembre 2022
Albane BEDONI le 26 octobre 2022
Elena BOUCHET le 1^{er} novembre 2022
Stella VENTURA le 10 novembre 2022
Julie MORLOT le 10 novembre 2022
Tehanie GAILLARD le 24 novembre 2022



Décès



- Marc BOUCHET**
Le 8 juin 2022 à 65 ans
- Raymond BRAND**
Le 3 septembre 2022 à 92 ans
- Ginette THÉODULE née ESCRIBE**
Le 10 septembre à 92 ans
- Jean BOVAGNE**
Le 14 septembre 2022 à 83 ans
- Marie-Louise DOLLÉ née LANEZ**
Le 17 septembre 2022 à 93 ans
- Jean FOURNIER**
Le 20 septembre 2022 à 100 ans
- Maria KHALFA**
Le 27 septembre 2022 à 79 ans
- Marie-Thérèse PORTIER**
Le 9 novembre 2022 à 96 ans
- Annie RUSCA**
Le 13 novembre 2022 à 70 ans
- Béatrice LAVOREL née ALLAMAN**
Le 24 novembre 2022 à 94 ans
- Joseph CURZILLAT**
Le 30 novembre 2022 à 85 ans

Mariages



- Mélodie MACK
& Sébastien CATALAN**
Le 5 août 2022
Mariés à DUINGT (Haute-Savoie)



**Julie STABLE
& Franck GOMBAULT**
Le 17 septembre 2022

- Elise BOUCHET
& Franck HOCHSTAETTER**
Le 24 septembre 2022
Mariés à Lézigneux (Loire)

- Claire BARASSI
& Anthony PUCCIO**
Le 10 septembre 2022



- Josselin PALOU
& Rémi LAVOREL**
Le 10 septembre 2022



- Linda ZIMMERMAN
& Sébastien BEDOUET**
Le 26 novembre 2022





MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr

SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASSE : 04 50 44 02 03

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78





AGENDA

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

JANVIER

> Samedi 14
THÉÂTRE « PARLE-MOI D'AMOUR »
Par la compagnie Théâtre du coin de Vulbens
Organisé par Les sources de l'art
Théâtre de Cruseilles

> Samedi 14 à 20h
CONCERT DU NOUVEL AN
de l'Harmonie Cruseilles/le Châble
Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 15
THÉÂTRE « PARLE-MOI D'AMOUR »
Par la compagnie Théâtre du coin de Vulbens
Organisé par Les sources de l'art
Théâtre de Cruseilles

> Vendredi 20 de 16h45 à 20h
POINT ÉCOUTE JEUNES
Pour les 10-21 ans - Gratuit
CLAE de l'école élémentaire

> Vendredi 20 à 17h
CINÉMA - SÉANCE ENFANTS
Le chat Potté 2, La dernière quête
Auditorium du collège

> Vendredi 20 à 20h30
CINÉMA - LES BONNES ÉTOILES
Version Originale sous-titrée
Auditorium du collège

> Samedi 28 à 20h30
THÉÂTRE
« QUI EST MONSIEUR SCHMITT ? »
Par les gars de la rampe de Rumilly
Organisé par l'association Espace théâtre de Cruseilles
Théâtre de Cruseilles

> Dimanche 29
REPAS CHOUROUTE
Organisé par l'OGEC
Gymnase des Ébeaux

FÉVRIER

> Vendredi 3 et vendredi 17
POINT ÉCOUTE JEUNES
Pour les 10-21 ans - Gratuit
CLAE de l'école élémentaire

> Dimanche 5 à 17h
CONCERT DE MUSIQUE ARMÉNIENNE
(Voir page 21)
Organisé par Musique et Découverte
École de Musique du Pays de Cruseilles

> Samedi 18 et dimanche 19
SALON DES VINS
Organisé par Cruseilles Tennis de Table
Gymnase des Ébeaux

MARS

> Vendredi 3 et vendredi 17
POINT ÉCOUTE JEUNES
Pour les 10-21 ans - Gratuit
CLAE de l'école élémentaire

> Vendredi 3
CONCOURS DE BELOTE
Organisé par le Football Club de Cruseilles
Salle socio-culturelle

> Samedi 4 à 14h
GRAND CARNAVAL
Organisé par la municipalité
Complexe sportif intercommunal

> Samedi 11
LOTO
Organisé par l'APE des écoles publiques
Gymnase des Ébeaux

> Dimanche 12 à 17h30
THÉÂTRE
« AH NON ! LA MÉNAGÈRE ELLE EST POUR MOI ! » par Millésime 89 de Faverges
Organisé par l'association Espace théâtre de Cruseilles
Théâtre de Cruseilles

> Samedi 25 à 20h et Dimanche 26 à 17h30
THÉÂTRE
« CHAMBRE 108 » par les Annéscenes
« ET TA SŒUR » par l'atelier théâtre de Jean Marc Patron
Deux pièces proposées par l'association Les sources de l'art
Théâtre de Cruseilles

AVRIL

> Mardi 2 à 17h30
THÉÂTRE
« LA VIE EST UNE LOTERIE »
Organisé par la troupe Fun en Bulle de Douvaine
Organisé par l'association Espace théâtre
Théâtre de Cruseilles

> Vendredi 7 et vendredi 21
POINT ÉCOUTE JEUNES
Pour les 10-21 ans - Gratuit
CLAE de l'école élémentaire

> Lundi 22
BAL DES POMPIERS
Organisé par l'amicale des Sapeurs - Pompiers de Cruseilles
Gymnase des Ébeaux

> Lundi 29
CONCERT
« MUSIQUES AMPLIFIÉES »
Proposé par l'École de Musique du Pays de Cruseilles
Gymnase des Ébeaux en cas de pluie

MAI

> Mardi 13 à 20h30
THÉÂTRE
« UNE HEURE ET DEMIE DE RETARD »
Par l'association Espace Théâtre

JUIN

> Samedi 10
CONCERT
De l'Association Musicale d'Allonzier-la-Caille
Gymnase des Ébeaux

> Samedi 10 et dimanche 11
ATELIERS ADULTES OU JEUNES
Proposé par l'association Espace Théâtre
Gymnase des Ébeaux



👍 Suivez nos actualités sur la page Facebook l'application Intramuros et le site Internet de la mairie www.cruseilles.fr

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
74350 Cruseilles
Horaires d'ouverture :
Lundi-Mercredi-Jeudi et Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.
e-mail : mairie@cruseilles.fr
Tél : 04 50 32 10 33
Facebook : Mairie de Cruseilles



www.cruseilles.fr

